

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 2 JUIN 2020**



N° de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dûment convoquée et tenue au 391, rue De La Mennais, Louiseville, ce deuxième jour du mois de juin deux-mille-vingt, à 16 heures, à la salle multifonctionnelle, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents

Alain Deschênes

Nancy Lambert

Daniel Lamer

Marie-Claude Lachance

Représentants des enseignants

Martine Lacombe

Patrice Lahaie

Renée Lesage

Louise Tremblay

Représentante du personnel de soutien

Patricia Noël

Représentante des professionnels

Stéphanie Bergevin

Direction

Kathya Paquin, directrice

Paul Montembeault, directeur adjoint

1. PRÉSENCES ET QUORUM

La présidente du conseil d'établissement, madame Nancy Lambert, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que madame la présidente et madame la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 2 juin 2020;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME RENÉE LESAGE**, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 2 juin 2020 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

108-CÉ 19-20-32

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MONSIEUR PATRICE LAHAIE**, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2020;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2020 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

108-CÉ 19-20-33

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2020

Dépôt et explication du document « Bilan annuel violence et intimidation 2014-2015 à 2018-2019, et de celui de 2019-2020.

6. CORRESPONDANCE (COURRIER ADRESSÉ AU CÉ)

Courriel provenant de la Commission scolaire ayant pour objet un Webinaire sur la mise en place des conseils d'administration des centres de services scolaire.

7. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT (ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR)

Nos deux représentantes du conseil étudiant étant absentes, c'est madame Paquin qui fait le compte rendu du conseil étudiant.

ACTIVITÉS PASSÉES

Semaine de la persévérance scolaire : du 17 au 21 février

Activité « Chasse ta carte ». Une carte cadeau de 150 \$ au Centre commercial Les Rivières était cachée dans l'école. Les élèves devaient écouter les indices dans le message du matin à l'interphone. La carte fut trouvée par Élodie Bastien en 4^e secondaire. Nous avons aussi fait un mur de la persévérance scolaire, un parcours de la persévérance à la salle de musculation, et une fête foraine le vendredi sur la place d'accueil, avec distribution de maïs soufflé. Cette nouvelle activité fut très appréciée.

Secondaire en spectacle : 19 février

Les gagnants de la finale locale sont :

1^{re} position : D'Escale en Escale – Le Band – Nicolas Bergeron, Thomas Buisson, Mikaël Ferron, Raphaël Gélinas et Antoine Vézina

2^e position : Fantaisie impromptu – Derek Armstrong

Prix coup de cœur : Faufile – Rosaly Pelletier-Cartier, Emmanuelle Decoste et Thomas Buisson

Pour résumer Secondaire en spectacle en chiffres cette année : 17 artistes, 7 animateurs, 6 techniciens et 280 spectateurs.

Journée pyjama pour Opération Enfant Soleil et journée Cabane à sucre

Les élèves étaient invités à se mettre en pyjama pour venir à l'école en échange d'un don pour Opération Enfant Soleil. La cabane à sucre Ladouceur est venue sur place faire des bâtons de tire sur la neige, pour les élèves et pour les membres du personnel de l'école.

Malheureusement, à cause de la COVID-19, les autres activités prévues ont été annulées.

Le 8 mai dernier, les finissants devaient passer à l'école récupérer leurs effets personnels. Nous avons voulu souligner le passage des finissants à l'Escale. Lors de cette journée, nous avons déroulé le tapis rouge à l'extérieur et il y avait un espace photo pour eux à l'intérieur. Merci à mesdames Jenny Cloutier et Joanie Francoeur.

ACTIVITÉS À VENIR

Remise de l'album et le bal des finissants.

8. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

La rencontre du comité de parents aura lieu ce soir. Monsieur Alain Deschênes fera le compte rendu à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

9. TRAVAUX DU CONSEIL

9.1 APPROBATION DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS 2020-2021

Au sens de la loi, l'expression « fournitures scolaires » inclut ce qu'il est convenu d'appeler à l'école secondaire l'Escale « frais exigés des parents/facture de la rentrée 2020-2021 », « fournitures scolaires 2020-2021/listes des fournitures par niveau à se procurer pour la rentrée si l'élève ne le possède pas déjà » et « matériel pour projets 2020-2021 ».

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 212.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a adopté une politique relative aux contributions financières qui peuvent être demandées aux parents;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2^e et 3^e paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), la directrice de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises par l'école;

CONSIDÉRANT que les projets des listes de fournitures scolaires ainsi que le matériel pour projets proposés par la directrice ont été élaborés avec la participation des enseignants;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES**, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les listes de fournitures scolaires et de matériel pour projets qui seront à la charge des parents des élèves de l'école secondaire l'Escale pour l'année

scolaire 2020-2021, dont copies sont versées en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER la directrice pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents des élèves.

108-CÉ 19-20-34

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale de Louiseville doit approuver les règles de conduite et mesures de sécurité contenues dans le Code de vie de l'école, proposées par la directrice;

CONSIDÉRANT que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation du personnel de l'école (cf. l'art.77 de la LIP);

CONSIDÉRANT la recommandation qui a été déposée par la directrice;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME MARIE-CLAUDE LACHANCE** il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER conformément à l'article 76, 1^{er} paragraphe de la LIP, les règles de conduite et mesures de sécurité 2020-2021 de l'école secondaire l'Escale de Louiseville, telles que proposées par la direction, dont copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER la direction pour qu'une copie des règles de conduite et mesures de sécurité soit transmise à chaque élève de l'école et à ses parents dès la rentrée scolaire, conformément à l'article 76, 2^e paragraphe de la LIP.

108-CÉ 19-20-35

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 REDDITION DE COMPTE DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Reportée au prochain conseil d'établissement.

9.4 APPROBATION DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE AU SECONDAIRE

CONSIDÉRANT que l'article 88 de la LIP donne au conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale le mandat d'approuver la répartition des ressources pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire;

CONSIDÉRANT que la direction nous propose des modalités de mise en œuvre pour la répartition des ressources pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement voit dans ces services une réponse adéquate aux besoins de certains élèves de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME LOUISE TREMBLAY** il est résolu :

D'APPROUVER la répartition des ressources pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire telle que proposée par la direction de l'école secondaire l'Escale, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

108-CÉ 19-20-36

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS

Explication des heures distribuées pour les services complémentaires et particuliers.

9.6 APPROBATION DU PROJET D'UTILISATION DES LOCAUX 2020-2021

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 93 de la LIP, le conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale doit approuver l'utilisation des locaux que lui propose la directrice;

CONSIDÉRANT que la proposition soumise par la directrice répond à tous les besoins pédagogiques des élèves et du personnel de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES**, il est résolu :

D'APPROUVER le plan d'utilisation des locaux de l'école proposé par la directrice pour l'année scolaire 2020-2021 dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

108-CÉ 19-20-37

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 APPROBATION DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

CONSIDÉRANT le bon service et la qualité reçus en 2019-2020 de la compagnie Lamontagne;

CONSIDÉRANT les différents voyages éducatifs et les besoins de campagnes de financement pendant l'année scolaire 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MONSIEUR PATRICE LAHAIE**, il est résolu à l'unanimité, d'approuver la décision du conseil d'établissement, d'opter pour la compagnie Lamontagne comme campagne de financement principale et de permettre à la directrice de l'école de mettre en place d'autres campagnes de financement pendant l'année scolaire 2020-2021 selon les besoins de l'école.

108-CÉ 19-20-38

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES 2019-2020

Pièce de théâtre Temps zéro
Sortie VIP en formation professionnelle
Visite des écoles DEP de Trois-Rivières
Sortie culturelle Arts plastiques
Journée d'initiation au camping
Journée d'initiation au curling
Activité de trampoline
Voyage éducatif à Washington
Visite galerie d'art
Visite galerie d'art
Camp spatial de Laval
Voyage éducatif à Boston
Journée sportive au Parc de la Mauricie
Voyage sportif de volleyball - Floride

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME STÉPHANIE BERGEVIN**, il est résolu :

D'APPROUVER le calendrier des projets d'activités tel que déposé dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'APPROUVER que soient annulées dû à la situation actuelle du COVID-19 toutes les sorties éducatives jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

108-CÉ 19-20-39

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Présentation du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2020-2021.

9.10 REDDITION DE COMPTE DU PLAN D'ACTION POUR COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2019-2020

Madame Paquin explique la reddition de compte du plan d'action pour combattre l'intimidation et la violence à l'école 2019-2020 aux membres du conseil d'établissement.

9.11 NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2020-2021

Les membres du conseil d'établissement ont reçu par courriel le document "Normes et modalités d'évaluation 2020-2021". Étant donné la COVID-19, les modalités d'évaluation seront révisées au moins d'août, et ce, avec les nouveaux enseignants et le retour à l'école de façon hybride s'il y a lieu.

9.12 ORGANISATION SCOLAIRE

Madame Paquin explique que nous aurons 587 élèves en 2020-2021.

Niveau	Nb de groupe
1 ^{re} secondaire	5
2 ^e secondaire	5
3 ^e secondaire	3
4 ^e secondaire	3
5 ^e secondaire	3
Présecondaire	1
Dysphasie	1
FPT	1
FMS	1
Accès-DEP	1

9.13 CLASSEMENT DES ÉLÈVES

Le classement des élèves s'est très bien passé. Belle collaboration des équipes-écoles du primaire. Le nouvel outil qui a été retravaillé par la Commission scolaire et les directions du secondaire permet d'avoir un bon suivi au niveau du classement. Le classement s'est fait par Skype dû à la COVID-19, ce qui a été très apprécié, ce sera donc refait l'an prochain.

10. RAPPORT DE LA DIRECTION

COVID-19

Deux galas virtuels ont eu lieu sur nos réseaux sociaux. Le gala sportif et le gala de la LIESE. Merci à madame Chloé Frigon et à monsieur Antoine Gélinas.

11. AFFAIRES NOUVELLES

a) LOI 40 – DIRECTION GÉNÉRALE

Suite à l'adoption du Projet de Loi 40, le directeur général de la Commission scolaire, monsieur Luc Galvani, assume les fonctions qui étaient attribuées au Conseil des commissaires jusqu'au 15 octobre 2020. Les mandats des conseils d'établissement demeurent les mêmes.

b) FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS 2019-2020

30 % des frais facturés aux parents leur seront remboursés.

c) BUDGET DU CE

Proposition de la direction pour modifier la façon de rétribuer les membres du conseil d'établissement. Un sondage sera préparé par M. Paul Montembeault pour la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Les chèques seront postés par la suite.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **lundi 8 juin 2020, à 16 h**, à la salle multifonctionnelle.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME PATRICIA NOËL**, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire à **18 h 10**.

108-CÉ 19-20-40

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nancy Lambert
Présidente

Patricia Noël
Secrétaire

Kathya Paquin
Directrice